

La diplomatie par la parole : tradition mbochi et doctrine de Sassou N'Guesso au Congo (1979-2026)



Aimée Noelle Gomas¹

Université Marien Ngouabi, Congo-Brazzaville

gomasaim@gmail.com

<https://orcid.org/0000-0002-4826-3171>

Reçu: 05/05/2026, **Accepté :** 28/07/2025, **Publié :** 30/07/2026

Financement : L'auteur déclare qu'il n'a reçu aucun financement pour réaliser cette étude.

Conflit d'intérêts : L'auteur ne signale aucun conflit d'intérêts. **Anti-plagiat :** cet article a été soumis au test anti-plagiat de **Plagiarism Checker X** avec un **taux de 3 %**

Résumé : Publié en 1997, à la charnière du retour au pouvoir de son auteur à l'issue d'une guerre civile, *Le manguier, le fleuve et la souris* est à la fois un récit de vie et un exposé de politique étrangère, rédigé par un chef d'État congolais qui dirige son pays depuis près d'un demi-siècle. Cet article reconstitue, à partir du texte lui-même, la doctrine diplomatique que Denis Sassou N'Guesso y revendique. Aussi, il la confronte à l'historiographie indépendante des épisodes qu'il relate et à la diplomatie conduite par la République du Congo depuis le milieu des années 2020. Je recours au cadre théorique de la « politique du ventre » et du néopatrimonialisme (Bayart, Médard), ainsi qu'aux traditions africaines de résolution des conflits par la parole, palabre, *mbongi*, *kanza*, afin d'interroger la légitimation propre à l'exercice autobiographique. Il ressort de cette analyse que le livre expose une doctrine organisée autour de quatre piliers stables. Il s'agit de l'équilibre entre puissances rivales, médiation régionale érigée en capital politique, régionalisme africain revendiqué comme alternative aux tutelles extérieures, partenariat renégocié plutôt que rompu avec la France, auxquels s'ajoute un cinquième trait, plus diffus mais tout aussi cohérent : la mise en forme de cette doctrine dans l'idiome de la palabre africaine et singulièrement du *kanza* mbochi, qui donne à la médiation congolaise une légitimité culturelle propre. Cette doctrine continue pour l'essentiel de structurer la diplomatie congolaise contemporaine, tandis que le texte opère une sélection narrative qui minore les épisodes les moins compatibles avec l'image de médiateur désintéressé qu'il cherche à construire. *Le manguier, le fleuve et la souris* ne saurait donc être lu comme un traité de relations internationales à prendre au pied de la lettre, mais mérite d'être pris au sérieux comme document historique de première main et comme objet d'étude d'une diplomatie personnaliste, enracinée dans une grammaire de la parole, dont la cohérence dépasse la seule personnalité de son auteur.

Mots-clés : Parole, Denis Sassou N'Guesso, Congo, diplomatie africaine, francafrique

¹ **Comment citer cet article:** Gomas A. N., (2026), « La diplomatie par la parole : tradition mbochi et doctrine de Sassou N'Guesso au Congo (1979-2026) », *Cahiers Africains de Rhétorique*, Vol 5, n°1, pp.102-117



Diplomacy through Speech: Mbochi Tradition and the Sassou N'Guesso Doctrine in the Congo (1979–2026)



Abstract: Published in 1997, at the turning point of its author's return to power following a civil war, *Le manguier, le fleuve et la souris* is at once a life narrative and a statement of foreign policy, written by a Congolese head of state who has led his country for nearly half a century. Drawing on the text itself, this article reconstructs the diplomatic doctrine that Denis Sassou N'Guesso claims therein. It then tests this doctrine against the independent historiography of the episodes it recounts, as well as against the diplomacy actually conducted by the Republic of Congo since the mid-2020s. I draw on the theoretical framework of the "politics of the belly" and neopatrimonialism (Bayart, Médard), together with African oral traditions of conflict resolution through speech, palabre, *mbongi*, *kanza*, in order to interrogate the legitimizing function proper to autobiographical writing. The analysis shows that the book sets out a doctrine built around four stable pillars: a balance between rival powers rather than exclusive alignment, regional mediation converted into political capital, African regionalism claimed as an alternative to external tutelage, and a renegotiated rather than severed partnership with France. To these is added a fifth, more diffuse yet equally coherent trait: the articulation of this doctrine in the idiom of African palabre, and specifically of the Mbochi kanza, which lends Congolese mediation a distinct cultural legitimacy. This doctrine continues, for the most part, to structure contemporary Congolese diplomacy, even as the text performs a narrative selection that minimizes the episodes least compatible with the image of a disinterested mediator it seeks to construct. *Le manguier, le fleuve et la souris* should not, therefore, be read as a treatise on international relations to be taken at face value. It nonetheless deserves to be taken seriously as a first-hand historical document and as an object of study of a personalist diplomacy, one rooted in a grammar of speech, whose coherence exceeds the personality of its author alone.

Keywords: Palabre, Denis Sassou N'Guesso, Congo, African diplomacy, françafrique

Introduction

Denis Sassou N'Guesso est à la tête de la République du Congo depuis 1979, à l'exception d'une interruption de cinq ans entre 1992 et 1997. Sa longévité, qui approche les cinquante ans à la direction d'un pays d'Afrique centrale riche en pétrole, en fait un cas emblématique pour l'analyse des diplomaties personnalisées en Afrique. En 1997, peu après son retour au pouvoir par la force, il publie *Le manguier, le fleuve et la souris* chez Jean-Claude Lattès : un exposé de politique étrangère rédigé à la première personne par un chef d'État en exercice, à un moment charnière de son parcours. La littérature académique consacrée à ce texte reste plus modeste que celle portant sur la politique intérieure congolaise ou sur les conflits civils des années 1990. Nous pouvons retenir le mémoire de Sylvie Lembe (à l'IRIC, Yaoundé) sur la réorientation pragmatique de la diplomatie congolaise après 1997. Aussi, le réquisitoire du professeur Jean-Pierre Makouta-Mboukou contre les conditions du retour au



pouvoir de 1997. De plus, l'analyse anthropologique de Joseph Tonda sur les dimensions ethniques du conflit de 1997. Enfin, les travaux d'Arsène Elongo sur le discours présidentiel dont l'écho du lexique de la « diplomatie active » se retrouvent dès la médiation angolaise. Cette relative rareté d'études consacrées spécifiquement à la dimension diplomatique et plus encore à son ancrage dans les traditions orales de résolution des conflits, constitue l'un des fondements du présent article. Ces travaux trouvent un complément du côté de l'analyse du discours : Arsène Elongo a montré que le discours présidentiel sur la crise du coronavirus s'appuie sur une métaphore guerrière systématique dont on retrouve l'écho atténué dans le lexique de la « diplomatie active » que Sassou N'Guesso emploie déjà, vingt-trois ans plus tôt, pour décrire sa médiation dans la guerre d'Angola. Ce déplacement du registre guerrier vers un registre de conciliation, selon les contextes et les audiences visées, invite à interroger avec prudence la stabilité du style diplomatique revendiqué par l'auteur, sans pour autant remettre en cause la cohérence d'ensemble de la doctrine étudiée dans ce travail. Ce constat soulève une question fondamentale : dans quelle mesure *Le manguiier, le fleuve et la souris* présente-t-il au-delà d'un simple récit de vie, une doctrine diplomatique cohérente et durable ? Comment cette doctrine se formule-t-elle dans un idiome africain de résolution des conflits par la parole ? Cette doctrine formulée rétrospectivement en 1997, a-t-elle véritablement influencé la pratique diplomatique du Congo-Brazzaville jusqu'à ce jour ? Trois hypothèses guident la démonstration. La première : l'ouvrage expose une doctrine structurée autour de quatre piliers interdépendants, l'équilibre entre puissances rivales, médiation régionale comme capital politique, régionalisme africain revendiqué contre les tutelles extérieures, partenariat renégocié avec la France, eux-mêmes mis en récit dans une grammaire de la palabre plutôt que dans celle du droit international classique. La deuxième : cette doctrine continue d'influencer la diplomatie congolaise des années 2020. La troisième : le texte effectue une sélection narrative qui minimise les épisodes les moins compatibles avec l'image d'un médiateur pragmatique et altruiste, notamment les circonstances du retour au pouvoir de 1997 et la dimension patrimoniale du pouvoir. Ce paradoxe, une trajectoire personnelle omniprésente dans le récit, mais une littérature académique consacrée à sa dimension diplomatique restée relativement rare, constitue à lui seul un indice de l'importance que revêt, pour l'auteur, la construction narrative de sa propre légitimité diplomatique. Il en va d'autant plus ainsi que cette légitimité ne se construit pas uniquement dans le registre du droit international ou de la *realpolitik* occidentale. Mais aussi, on le montrera, dans celui d'une tradition orale de résolution des conflits dont l'article se propose précisément d'évaluer le poids réel dans la doctrine revendiquée. Notre travail obéit à l'ossature suivante : D'emblée, la présentation du cadre théorique et méthodologique. Deuxièmement, je m'attèlerai sur la matrice biographique. Troisièmement, je mettrai en relief la pratique diplomatique de la guerre froide et la médiation régionale des années 1980. Quatrièmement, la démocratisation contrainte, la doctrine régionaliste et de sécurité. Cinquièmement, j'aborderai la question sur la guerre civile de 1997, la diplomatie économique de la reconquête. Sixièmement, j'ausculterai la doctrine des « coopérations nouvelles » et diplomatie congolaise des années 2020. Enfin, je montrerai les limites et silences.



1.1. Cadre théorique et méthodologique

1.1.1. Cadre théorique : diplomatie personnelle, « politique du ventre » et palabre africaine

Il est pertinent de replacer ce texte dans le cadre conceptuel établi par Jean-François Bayart dans *L'État en Afrique*. La politique du ventre (1989) qui décrit l'État postcolonial africain comme le produit d'une « hybridation » entre un modèle bureaucratique importé et des logiques sociales endogènes, lignagères, claniques, redistributives, que les acteurs politiques savent réapproprier à leur avantage. Jean-François Médard a enrichi cette réflexion avec le concept de néopatrimonialisme, qui décrit la coexistence, au sein d'un même appareil d'État, de règles bureaucratiques formelles et de logiques de redistribution personnalisée de la rente publique, notamment pétrolière. Appliquée à la diplomatie, cette perspective interdit de dissocier la politique étrangère d'un dirigeant africain de longue date de la construction de sa légitimité personnelle nationale. La médiation internationale, le prestige diplomatique, l'organisation de sommets constituent des ressources symboliques réinvestissables dans la compétition politique interne, un « capital » diplomatique, au sens de Pierre Bourdieu. *Le manguié, le fleuve et la souris* l'illustre explicitement. En effet, l'ouvrage mentionne les rencontres avec Giscard d'Estaing, Bush, Gorbatchev, Mandela ou Chirac moins pour informer sur la politique étrangère congolaise que pour façonner l'image de l'auteur en « homme d'État », au service de son retour au pouvoir. Le second apport, décisif pour cet article, provient des travaux consacrés aux modes africains endogènes de régulation des conflits par la parole, que la philosophie politique africaine désigne du terme générique de « palabre ». En réalité, la palabre est une institution que le philosophe camerounais Jean-Godefroy Bidima analyse comme une véritable « juridiction de la parole ». Loin du folklore villageois, la palabre désigne un ensemble de pratiques délibératives, tenues le plus souvent sous un arbre ou dans un abri collectif, où un conseil d'anciens anime une discussion ouverte à tous les protagonistes d'un différend, jusqu'à l'obtention d'un consensus plutôt que d'un verdict imposé par un tiers. Au Congo, cette institution porte des noms différents selon les aires linguistiques : *mbongi* chez les Koongo, *nzo-a-loono* chez les Téké et chez les Mbochi dont Sassou N'Guesso est originaire, *kanza*, un lieu de palabre qui sert à la fois de conseil de village, de tribunal coutumier et d'espace de transmission des savoirs. Ces institutions partagent un même principe directeur : la résolution des différends par la parole patiente, publique et rituelle plutôt que par la contrainte, avec pour finalité affichée non l'écrasement d'une partie par l'autre mais la restauration du lien social. Cette grammaire de la parole offre une clé de lecture complémentaire et non concurrente, du néopatrimonialisme pour interpréter le style diplomatique que Sassou N'Guesso revendique. La figure du « Monsieur Bons Offices » ou celle du médiateur qui privilégie systématiquement le dialogue direct entre chefs d'État aux sanctions internationales reconduit, transposées à l'échelle interétatique, la posture de l'aîné qui préside la palabre sans l'arbitrer de force. Sassou N'Guesso a lui-même revendiqué cet héritage sur le plan intérieur, invoquant en 2015 la tradition du *mbongi* pour justifier le dialogue de Sibiti. Cette lecture n'exempte cependant pas de la vigilance méthodologique : invoquer une tradition consensuelle pour légitimer un pouvoir personnel de près de cinquante ans relève aussi, au sens de Bayart et Médard, d'une stratégie de réappropriation politique d'un répertoire culturel à des fins de légitimation.



Dans l'optique de compléter ces deux cadres théoriques susmentionnés, il est important d'ajouter la référence à la palabre afin d'en éclairer la mise en forme culturelle et donner sens à des choix de mots qui, sans elle, resteraient de simples effets de style diplomatique. Il est enfin utile de replacer l'ouvrage dans le contexte des mémoires présidentielles africaines, de Senghor à Houphouët-Boigny en passant par Bongo et Biya, qui répondent à une fonction précise auprès de trois audiences (l'opinion internationale, l'opinion nationale lettrée, la postérité historiographique). *Le manguiier, le fleuve et la souris*, publié peu après un retour au pouvoir contesté, illustre cette dynamique de fixation mémorielle avec une intensité particulière.

1.1.2. Cadre méthodologique

La principale source de cet article est le texte intégral du livre, référencé selon sa pagination originale (édition de 1997) et complété par la presse spécialisée. Une mise en garde méthodologique s'impose : ce texte est l'œuvre d'un chef d'État en fonction, rédigé et publié dans un contexte de reconquête de sa légitimité intérieure et internationale à la suite d'une guerre civile. Le récit qu'il offre de sa propre action diplomatique est inévitablement biaisé, orienté, parfois apologétique, ce qui n'ôte rien à sa valeur de source pour appréhender la manière dont l'auteur perçoit, justifie et met en scène sa pratique diplomatique. Un second niveau de lecture, transversal au précédent, a été ajouté pour les besoins spécifiques de ce travail de recherche : chaque occurrence, explicite ou implicite, du registre de la palabre, vocabulaire de l'écoute, de la patience, du consensus, du dialogue direct entre pairs, a été relevée et confrontée aux usages attestés du *mbongi* et du *kanza* dans la littérature ethnographique et journalistique congolaise. Cette triangulation méthodologique permet de distinguer ce qui, dans le style diplomatique revendiqué par l'auteur, relève d'un emprunt effectif à une tradition culturelle identifiable. Mais également de ce qui relève d'un vocabulaire diplomatique plus générique de la conciliation, commun à de nombreuses traditions politiques.

1.2. Formation et matrice biographique : Saint-Maixent et l'ancrage mbochi

Le livre présente un récit fondateur qui structure, en filigrane, l'ensemble de la légitimation diplomatique de son auteur. Le prologue, « Un si long chemin », débute par l'image d'un enfant de dix ans qui quitte sa mère pour parcourir à pied les cent kilomètres qui le séparent de l'école la plus proche : « le chemin était difficile et la distance à parcourir très longue [...] tel était le prix à payer, alors, pour continuer d'étudier » (p. 5). Cette scène construit un ethos de méritocratie et de résilience personnelle, qui répond symboliquement à la question que l'auteur pose à son peuple en fin d'ouvrage : « êtes-vous plus heureux qu'il y a cinq ans ? » (p. 182). Le récit passe cependant sous silence un autre ancrage, non moins structurant : Sassou N'Guesso est originaire d'Edou, dans le département de la Cuvette, au cœur du pays mbochi, où la tradition orale accorde une place centrale à la palabre du *kanza* et à l'autorité des anciens. Cette matrice culturelle, absente du prologue qui préfère l'image individuelle du « chemin difficile », n'en irrigue pas moins, en négatif, tout le livre. Ipso facto, l'insistance sur l'écoute, la patience et la recherche du consensus, valorisée dans le récit comme qualité personnelle du narrateur, doit aussi se lire comme l'expression d'un



habitus diplomatique enraciné dans une culture politique locale, antérieure à toute formation militaire ou diplomatique reçue en France. Repéré par un officier français, M. Spindler, il se présente à un concours de sélection (p. 34) puis est admis à l'École d'application de l'infanterie de Saint-Maixent, dans les Deux-Sèvres, où il « découvre la France » avec des « sentiments mitigés », impressionné mais hanté par l'idée que les Français avaient dominé son pays (p. 36), une ambivalence initiale qu'il présente comme la base psychologique d'une diplomatie qui ne rompt jamais avec Paris tout en évitant de lui être ouvertement soumise. Devenu officier puis ministre de la Défense en 1975, il affirme y avoir acquis une connaissance des « engagements internationaux » de l'État congolais (p. 41), présentée comme antérieure à sa formation idéologique au sein du Parti congolais du travail. Le récit de cette période évacue presque totalement la violence politique intérieure qui l'entoure, notamment l'assassinat en 1977 du président Marien Ngouabi, évoqué comme un simple contexte d'« instabilité et d'anarchie » (p. 38), un premier indice d'une tendance narrative qui se manifesterait plus nettement à propos de la guerre civile de 1997. Cette double matrice, le mérite individuel forgé sur les routes de la Cuvette et l'appartenance à une culture politique mbochi structurée par le *kanza*, n'est jamais explicitement reliée par l'auteur lui-même. C'est précisément cette absence de mise en relation qui, pour l'analyse proposée ici, en fait un objet d'étude à part entière : le texte préfère l'universalisme du mérite personnel à l'ancrage particulier d'une origine ethnorégionale, sans doute parce que ce dernier aurait pu être lu, dans le contexte polarisé du Congo des années 1990, comme une revendication communautaire plutôt que comme un gage de compétence diplomatique nationale. Le *kanza* n'en demeure pas moins la grammaire de fond que l'on retrouve, transposée et généralisée, dans le style de médiation que l'auteur revendique sur la scène internationale.

1.3. Pratique diplomatique de la guerre froide et la médiation régionale des années 1980

En prenant ses fonctions en 1979, Sassou N'Guesso hérite d'un pays considéré comme « marxiste » et proche du bloc soviétique. Il conteste cette lecture : l'orientation marxiste du Congo « résultait davantage d'une division du monde en deux blocs [...] que d'un alignement enthousiaste envers Moscou » (p. 46), le pays se situant « en réalité » parmi les nations non-alignées (p. 49), relecture rétrospective caractéristique du genre mémoriel, mais globalement conforme à la pratique diplomatique qu'il évoque. Il affirme avoir dès son accession au pouvoir maintenu des « relations normales avec la France » malgré les divergences de régime, se rendant à Paris dès novembre 1979 pour rencontrer Valéry Giscard d'Estaing, notamment au sujet des intérêts pétroliers d'Elf Aquitaine dont il dit avoir été « conscient de leur utilité » (p. 49). La zone franc CFA agit également comme filet de sécurité macroéconomique, rendant toute rupture avec Paris structurellement coûteuse. Cette relecture rétrospective ne doit toutefois pas être surestimée : l'auteur ne revendique pas explicitement, pour cette période, un ancrage dans les traditions du *kanza* ou du *mbongi*, vocabulaire qui n'apparaît que plus tard dans le texte, à propos de la médiation angolaise. Le non-alignement des années 1979-1990 se présente donc, dans le texte lui-même, davantage comme un pragmatisme géopolitique hérité de la guerre froide que comme l'application consciente d'un principe culturel africain de conciliation ; c'est seulement rétrospectivement, à la



lumière de la doctrine d'ensemble reconstituée dans ce travail de recherche que cette période peut être relue comme la première mise en pratique d'un hedging dont la grammaire culturelle ne sera explicitée que plus tard. Le récit évoque aussi une diplomatie multilatérale Sud-Sud, le plaidoyer congolais pour des prix planchers sur les matières premières à l'ONU, la session extraordinaire des Nations unies de 1985 sur la crise économique africaine (p. 60-61), illustrant une méthode constante. Il est question de ne jamais concentrer tous les leviers diplomatiques entre les mêmes mains. Cette double inscription dans les relations bilatérales franco-congolaises comme dans les instances multilatérales tiers-mondistes, doit se lire à la lumière du cadre théorique. Le petit État pétrolier ne dispose ni des moyens militaires ni des moyens économiques pour imposer ses choix, mais il peut, par une présence diplomatique constante sur plusieurs scènes à la fois, transformer sa position de faiblesse structurelle en marge de manœuvre réelle. C'est cette même logique de diversification prudente des allégeances, plutôt qu'une doctrine idéologique arrêtée, que le texte revendique comme fil directeur de la période 1979-1990.

Au-delà de tout ce qui est susmentionné, il nous faut admettre qu'au cœur de la stratégie diplomatique des années 1980 se trouve le rôle de médiateur que Sassou N'Guesso s'attribue dans le conflit angolais. Il dit avoir « commencé à jouer les Monsieur Bons Offices entre les différentes parties impliquées dans la guerre en Angola » (p. 63), conflit opposant le MPLA, soutenu par l'URSS et Cuba, à l'UNITA, appuyé par l'Occident et l'Afrique du Sud. Il présente comme point culminant la première réunion tenue à Brazzaville entre représentants angolais, cubains, américains et sud-africains, « couronnement d'une action diplomatique qui dura plusieurs mois » (p. 64), qu'il relie à son engagement contre l'apartheid, décrit comme une « diplomatie active, fondée sur la bonne volonté et la raison » (p. 63).

L'historiographie indépendante replace cet épisode dans un cadre plus vaste. Le protocole tripartite signé à Brazzaville le 13 décembre 1988 entre l'Angola, Cuba et l'Afrique du Sud, formalisé neuf jours plus tard à New York sous l'égide des Nations unies, prévoit le retrait progressif des troupes cubaines d'Angola sur vingt-sept mois, en échange de la mise en œuvre de la résolution 435 sur l'indépendance de la Namibie. Cet accord fait suite à la bataille de Cuito Cuanavale (1987-1988), qui a convaincu les parties de l'impossibilité d'une victoire militaire décisive. Les négociations ont surtout été orchestrées par Chester Crocker, sous-secrétaire d'État américain aux Affaires africaines. Sassou N'Guesso y a joué un rôle de facilitateur régional aux côtés d'autres dirigeants africains, sans être l'architecte unique que son récit personnel pourrait laisser entendre.

Cette précision ne remet pas en cause l'essentiel : le choix de Brazzaville comme site de signature, convenu par toutes les parties dans un climat de guerre froide encore tendu, témoigne de la légitimité diplomatique du Congo et de son président, un atout que Sassou N'Guesso continuera d'exploiter politiquement, jusqu'à sa visite de Mandela à Brazzaville peu après sa libération, présentée comme une « récompense » personnelle (p. 78). C'est d'ailleurs cet épisode, corroboré par des sources indépendantes, qui constitue la base historique la plus solide de son rôle futur de « président-médiateur ». Sous cet éclairage, le récit que Sassou N'Guesso fait de sa médiation insiste moins sur un rapport de force imposé aux parties que sur un travail patient de rapprochement,



mois après mois, jusqu'à ce qu'une solution partagée devienne acceptable pour tous, une gestuelle diplomatique qui doit sans doute moins aux usages feutrés des chancelleries occidentales, où le rôle de l'aîné qui préside n'est pas de trancher mais de faire advenir, par l'écoute successive de chaque partie, un consensus que nul ne pourra dire imposé. Cette manière de faire diplomatie par la parole plutôt que par la contrainte constitue sans doute l'apport le plus spécifiquement africain que Sassou N'Guesso s'attribue dans le règlement du conflit angolais.

Le texte rattache enfin cette médiation angolaise à un engagement plus large contre l'apartheid: l'auteur souligne que lors de ses déplacements à l'étranger, il constatait l'implication des intellectuels africains dans le débat sur les droits de l'homme (p. 63), avant de présenter la visite de Nelson Mandela à Brazzaville comme une forme de reconnaissance de son propre rôle continental. Cette séquence lui permet de s'inscrire dans l'histoire de la libération sud-africaine, alors même que le Congo, petit État pétrolier, n'y a joué qu'un rôle secondaire aux côtés des principales puissances engagées, un décalage entre l'ampleur de l'événement historique convoqué et la modestie du rôle congolais qui, une nouvelle fois, sert la construction de l'ethos de médiateur plutôt que la restitution exacte des rapports de force.

1.4. Démocratisation contrainte, doctrine régionaliste et de sécurité

Le sommet franco-africain de La Baule, en juin 1990, joue un rôle particulier dans ce récit : moment où François Mitterrand lie clairement l'aide française à l'engagement des régimes africains en faveur d'une transition démocratique, distinguant une « aide tiède » pour les régimes réticents et une aide « enthousiaste » pour ceux qui progresseraient vers la démocratie. Sassou N'Guesso décrit ce sommet comme « très heurté », marqué par un affrontement entre Mitterrand et Hassan II, et souligne la complexité de sa position d'ami personnel de Jacques Chirac, alors en opposition à Mitterrand, illustrant l'importance des relations personnelles avec les dirigeants français, transcendant les clivages partisans. Cette séquence s'inscrit dans un mouvement plus vaste : entre 1990 et 1993, près de trente conférences nationales souveraines ont eu lieu en Afrique francophone, de celle du Bénin, modèle souvent cité, à celles du Gabon, du Togo, du Niger, du Mali, du Zaïre et du Congo. Une Conférence nationale souveraine se déroule à Brazzaville en 1991, menant aux élections multipartites de 1992, que Sassou N'Guesso perd, se plaçant en troisième position derrière Pascal Lissouba et Bernard Kolélas. Cet épisode est décrit sans détour dans le livre : il affirme que « la France d'alors [...] avait décidé de soutenir » Lissouba, citant l'ancien directeur d'Elf, Loïk Le Floch-Prigent, signe que la relation avec la France y est présentée comme une alliance stratégique ajustable plutôt qu'une allégeance inconditionnelle.

Le livre souligne également, de manière implicite, le manque d'expérience internationale de ses rivaux, notant que Lissouba avait une « relative connaissance des affaires internationales » alors que Kolélas en manquait (p. 117), mettant ainsi en avant, par contraste, sa propre expertise diplomatique face à des concurrents jugés moins aguerris dans ce domaine. Cette mise en scène comparative, qui traverse l'ensemble du chapitre consacré à la période 1990-1992, prépare déjà, plusieurs années avant les faits, la légitimation du retour au pouvoir par les armes : elle installe l'idée qu'une



compétence diplomatique supérieure devrait naturellement s'accompagner d'une supériorité politique intérieure.

Par ailleurs, le texte propose une vision régionale et sécuritaire de long terme. Sassou N'Guesso présente le sommet économique de Lagos comme à l'origine de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), « renforçant les coopérations existantes » face au déséquilibre Nord-Sud, en exagérant quelque peu son rôle : la CEEAC a été établie par un traité signé à Libreville en octobre 1983, effectif en décembre 1984. Sassou N'Guesso en a présidé les destinées entre décembre 1984 et janvier 1986, rôle significatif mais plus modeste que celui de fondateur suggéré par le texte ; après 1997, il jouera cependant un rôle clé dans sa revitalisation. Le chapitre « Le Congo au cœur des enjeux africains » explore l'idée d'intégration régionale par les infrastructures, notamment le projet de pont route-rail entre Brazzaville et Kinshasa, resté sur le papier pendant plus de vingt ans avant de commencer à prendre forme dans les années 2020, un écart révélateur, comme souvent dans ce type de discours, entre l'annonce et sa mise en œuvre réelle.

Concernant la sécurité, le texte plaide pour une force d'interposition africaine sous « commandement interallié », inspirée de l'OTAN, avec financement partiel de l'ONU sous l'égide conjointe de l'OUA et des Nations unies, proposition née d'une critique de l'inaction internationale face au génocide rwandais, qui anticipe le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (2004) et la Force africaine en attente. Ce plaidoyer pour une architecture de sécurité collective africaine doit toutefois être replacé dans son contexte immédiat : il est rédigé alors que le Congo a connu, entre 1993 et 1994, un premier épisode de guerre civile larvée, et à l'aube d'un second conflit, bien plus meurtrier, que l'auteur lui-même s'apprête à déclencher, tension structurelle entre l'ambition continentale affichée et la politique intérieure réellement conduite. Elle s'inscrit néanmoins dans le discours actuel des « solutions africaines aux problèmes africains » que Sassou N'Guesso continue de promouvoir dans les années 2020, et à ce titre, le texte de 1997 constitue un document précurseur d'un débat qui ne sera véritablement institutionnalisé qu'après la transformation de l'Organisation de l'unité africaine en Union africaine en 2002, un exemple supplémentaire de la manière dont le texte, malgré ses silences sur la période immédiate, anticipe avec une certaine justesse des évolutions institutionnelles que son auteur contribuera lui-même à porter une décennie plus tard.

1.5. Guerre civile de 1997 et diplomatie économique de la reconquête

C'est dans son récit du retour au pouvoir que l'auteur atteint les limites les plus marquées de l'exercice mémoriel. Le dernier chapitre, « L'aube de la victoire », rédigé alors que le Congo émerge d'une guerre civile dévastatrice, ne comporte presque aucune description directe des combats. Sassou N'Guesso présente son retour comme un accueil populaire enthousiaste, « j'ai retrouvé des milliers de Congolais [...] sortis massivement de leurs habitations pour m'accompagner » (p. 182) dans un cadre presque mystique : « J'ai une vision de l'avenir [...] C'est l'Histoire, c'est Dieu » (p. 181). Cette narration contraste fortement avec l'historiographie du conflit. Une première phase de guerre civile (1993-1994) avait opposé les partisans de Lissouba (milices « Zoulous »), de Kolélas (« Ninjas ») et de Sassou N'Guesso (« Cobras »). La seconde phase, entre juin et octobre 1997, débute lorsque les forces gouvernementales



encerclent la résidence de Sassou N'Guesso, et se termine le 14 octobre 1997 avec la capture de Brazzaville par les milices Cobra, soutenues par une intervention militaire angolaise, les mêmes forces qui avaient bénéficié, une décennie plus tôt, de la médiation présentée comme l'acte fondateur de son rôle de « Monsieur Bons Offices ». Le 24 octobre 1997, il se proclame président et adopte un Acte fondamental organisant une transition de trois ans, sans élections immédiates. Ce parallèle a une valeur analytique certaine : le capital diplomatique acquis en 1988 lors de la médiation angolaise présenté dans le livre comme un acte désintéressé en faveur de la paix se transforme, moins de dix ans plus tard, en capital militaire mobilisé pour reconquérir le pouvoir par la force. Cette continuité, jamais mise en évidence dans le texte, illustre la porosité caractéristique des régimes néopatrimoniaux entre relations diplomatiques interétatiques et réseaux d'alliances personnelles mobilisables dans la compétition politique interne. Le silence du texte sur cette continuité, comme sur le déroulement même du conflit, contribue activement à la construction d'une légitimité présentée comme populaire et providentielle plutôt que comme le résultat d'une intervention militaire étrangère déterminante.

Il est frappant de constater que, dans ce moment précis où la parole publique aurait pu se réclamer de la palabre, un règlement négocié, un conseil des anciens, une réconciliation par le dialogue entre les factions Zoulous, Ninjas et Cobras, le texte choisit au contraire le registre du destin et de la victoire militaire. La grammaire de la parole patiente, si présente dans le récit de la médiation angolaise ou dans les pratiques intérieures ultérieures comme le dialogue de Sibiti, est ici totalement absent : le silence sur le *kanza* est, à ce moment précis du récit, aussi significatif que le silence sur les pertes humaines. Il suggère que la tradition de la parole est mobilisée par l'auteur de manière sélective, comme ressource de légitimation dans les épisodes qui s'y prêtent, et non comme principe intangible de son action.

Nous pouvons dire sans ambages, dès son retour au pouvoir, la diplomatie évoquée dans le texte abandonne la médiation régionale pour se concentrer sur la restauration de la confiance économique et financière. Le chapitre « Le programme du Renouveau » présente une approche visant à regagner la confiance des bailleurs de fonds, dans un pays affaibli par cinq années d'instabilité et deux conflits civils. Sassou N'Guesso exprime son intention de « redonner confiance aux investisseurs étrangers » et s'engage à « respecter les engagements internationaux du Congo » envers le FMI et la Banque mondiale, tout en promettant de « négocier soigneusement tout nouveau programme d'ajustement structurel ». Rassurer les créanciers et les compagnies pétrolières, notamment Elf et TotalFina, est présenté comme une condition essentielle. Des sources indépendantes documentent la suite : entre 2000 et 2010, le Congo-Brazzaville accumule une dette extérieure considérable envers la Chine, dans le cadre d'accords « infrastructures contre matières premières » adossés aux recettes pétrolières futures ; les négociations pour la restructurer, entre 2019 et 2021, deviennent une source de tensions avec le FMI, qui suspend son aide en raison du manque de transparence de ces arrangements.

Cette diplomatie économique ne peut être appréhendée sans son aspect judiciaire : Elf Aquitaine, cité par Sassou N'Guesso comme un atout pour le Congo, se trouve au centre du plus vaste scandale politico-financier jugé par la justice française depuis la Seconde



Guerre mondiale, l'instruction ouverte en 1994 ayant révélé des détournements dépassant 300 millions d'euros entre 1989 et 1993. Le texte de 1997 ne pouvait évidemment pas anticiper ce scandale ; mais la proximité assumée avec Elf, présentée par l'auteur comme un élément de souveraineté, illustre à quel point la frontière entre diplomatie étatique et réseaux d'influence privés a pu être floue dans ce contexte. Le chapitre « Coopérations nouvelles » ne fait d'ailleurs guère de distinction entre diplomatie proprement dite et négociation économique avec des partenaires extérieurs, ce qui confirme, pour la période de la reconquête post-1997, la thèse de l'État rentier. En réalité, pour un dirigeant dont la légitimité dépend étroitement du flux de la rente pétrolière, l'action diplomatique n'est pas un simple complément à la gouvernance intérieure, elle en constitue un rouage central, quasiment indissociable de la survie politique du régime.

1.6. Doctrine des coopérations nouvelles et diplomatie congolaise des années 2020

Dans ce qui pourrait être le passage le plus doctrinal de l'ouvrage, intitulé « Coopérations nouvelles », Sassou N'Gusso propose une nouvelle vision de sa relation avec la France, qu'il qualifie de couple à réinventer : « la coopération franco-congolaise doit innover » (p. 165), en tenant compte de « quatre siècles d'histoire » et de l'héritage laissé par Brazza (p. 162). Il plaide pour une coopération « décentralisée » et un rééquilibrage commercial : « ouvrez plus largement vos marchés à nos productions » (p. 167), le tout intégré dans un cadre européen élargi.

Fait notable pour un texte de 1997, il positionne cette relation dans un cadre multipolaire anticipé, mentionnant l'Union européenne face à « la concurrence croissante des États-Unis, du Japon et, à l'avenir, de la Chine » (p. 170), et cite en exemples de « grande vision » diplomatique le rapprochement Nixon-Chine de 1972 et l'ouverture économique de Deng Xiaoping (p. 181), une compréhension précoce des changements géoéconomiques mondiaux, bien avant que la Chine ne devienne, dans les années 2010, un acteur clé des financements congolais. Le texte plaide enfin pour la promotion du français et de la francophonie comme « atout majeur » diplomatique et économique (p. 166), associée à un lien personnel avec Jacques Chirac, « authentique ami de l'Afrique » (p. 167), engagement qui se prolongera, trente ans plus tard, dans l'action de Brazzaville au sein de l'Organisation internationale de la francophonie et de l'UNESCO. Ces figures de « grande vision » diplomatique de Gaulle, Gandhi, Kohl, Mandela, sont présentées comme dotées du « supplément d'âme » que Sassou N'Gusso attribue au « courage, à la conviction, à la connaissance et au caractère » (p. 180). On retrouve ici, sous un vocabulaire universaliste emprunté aux mémoires occidentales, le même principe que celui de l'ainé qui préside la palabre : la légitimité du dirigeant ne tient pas seulement à ses pouvoirs formels, mais à une qualité personnelle de discernement et d'écoute que le texte s'attache, chapitre après chapitre, à démontrer par l'exemple.

1.7. Discussion critique : limites et contradictions de la doctrine



Cette continuité doctrinale qui s'étend sur près de cinquante ans, ne doit pas inciter à une lecture irréfléchie du texte. Trois limites majeures doivent être prises en compte.

La première réside dans le silence, sur les circonstances du retour au pouvoir en 1997 : un ouvrage qui aspire à résumer une pensée diplomatique omet l'épisode le plus crucial de la carrière de son auteur, adoptant un ton providentiel qui évite toute discussion sur l'impact de l'intervention militaire angolaise ou sur les pertes humaines engendrées.

La deuxième touche à la pérennité même du régime, en contradiction directe avec le discours en faveur du respect des institutions démocratiques que le livre défend, citant la France comme exemple où « le respect des institutions a permis à chaque acteur du mécanisme » de fonctionner normalement (p. 117). Depuis 1997, la Constitution congolaise a été amendée à deux reprises (2002 et 2015), facilitant l'extension du mandat présidentiel et modifiant puis supprimant la limite d'âge des candidats. Ces révisions dont le livre, publié en 1997, ne pouvait évidemment pas tenir compte, remettent en question la sincérité du plaidoyer en faveur de la démocratie qu'il développe au chapitre intitulé « Le prix de la démocratie ». La palabre, dans sa forme idéale-typique, se conclut par un consensus reconnu comme tel par l'ensemble des protagonistes et n'a pas vocation à reconduire indéfiniment la même autorité ; son invocation pour légitimer des révisions constitutionnelles successives illustre bien la tension, déjà signalée, entre l'usage stratégique d'un répertoire culturel et la fidélité aux principes qu'il est censé incarner. Un passage mérite d'être souligné pour son ironie : le chapitre « Amer constat » qui critique le gouvernement de Pascal Lissouba entre 1992 et 1997, dénonce des pratiques, contrôle des médias par le pouvoir, opacité sur les revenus pétroliers, acquisition de biens immobiliers à Paris par le président et son entourage qui seront observées, dix à quinze ans plus tard, dans le cadre d'enquêtes judiciaires françaises concernant l'entourage de Sassou N'Guesso lui-même. Il y déclare alors, dans une remarque qui prend rétrospectivement une dimension presque prophétique : « en douze années de pouvoir, je ne suis, quant à moi, jamais venu en visite privée en France » (p. 101).

La troisième limite concerne la dimension patrimoniale du pouvoir, mise en lumière par l'enquête judiciaire française sur les « biens mal acquis », initiée en 2007 à la suite d'une plainte d'organisations non gouvernementales dont Transparency International France et qui a amené la justice française à mettre en examen ou entendre comme témoins assistés plusieurs proches du président dont son fils Denis Christel Sassou N'Guesso. Entre 2012 et 2016, plusieurs biens immobiliers parisiens et franciliens appartenant à la famille présidentielle ont été saisis pour blanchiment de fonds publics détournés, un des angles morts les plus persistants du texte, qui n'aborde la rente pétrolière que sous ses aspects macroéconomiques et diplomatiques, jamais sous celui de son appropriation privée.

A cet égard, nous pouvons noter une dernière dissymétrie : la tradition de la palabre, telle que le texte et la pratique diplomatique ultérieure l'emploient, insiste sur la transparence du débat public, tenu devant tous, jusqu'à l'obtention d'un consensus visible. Or la gestion de la rente pétrolière et les circonstances du retour au pouvoir de 1997 sont précisément les deux domaines où cette exigence de transparence et de délibération collective ne trouve, dans le texte, aucun équivalent : le *kanza* est



convoqué pour légitimer la médiation extérieure et le dialogue politique intérieur, mais jamais pour rendre compte devant l'opinion, de l'usage de la rente ou des conditions exactes d'une prise de pouvoir par les armes.

Ces trois limites n'enlèvent rien à la pertinence du texte comme objet d'étude de la diplomatie personnaliste congolaise ; elles en précisent au contraire les caractéristiques. Une perspective comparative permet enfin de replacer le cas congolais dans un contexte régional élargi : la longévité de Sassou N'Guesso n'est pas une exception en Afrique centrale, où Omar Bongo (Gabon, 1967-2009), Paul Biya (Cameroun, depuis 1982) et Teodoro Obiang Nguema (Guinée équatoriale, depuis 1979) présentent des trajectoires comparables, rente pétrolière, révisions constitutionnelles répétées, réseaux personnels avec Paris et, pour trois de ces quatre chefs d'État, des enquêtes judiciaires françaises liées aux « biens mal acquis ». Cette convergence régionale suggère que la doctrine étudiée ici s'inscrit dans un modèle plus large de gouvernance rentière postcoloniale en Afrique centrale francophone, un modèle dans lequel la référence aux traditions orales de résolution des conflits, qu'il s'agisse du *kanza mbochi*, du *mvèt* chez les Fang du Gabon ou d'institutions analogues ailleurs sur le continent, joue un rôle comparable de ressource culturelle mobilisable pour habiller, dans le registre de la légitimité ancestrale, des pratiques de pouvoir personnel largement irréductibles à cette seule origine culturelle.

Conclusion

Le manguier, le fleuve et la souris propose une doctrine diplomatique à la fois cohérente et pérenne et ne se limite pas à un simple recueil de souvenirs : les trois hypothèses avancées sont, dans leur grande majorité, confirmées. La première, une doctrine fondée sur quatre piliers solides et interconnectés se vérifie sans contestation majeure. La deuxième, relative à la continuité de cette doctrine jusqu'aux années 2020, se confirme également : la « diplomatie totale » actuellement pratiquée par le Congo-Brazzaville reproduit, presque à l'identique, cette architecture, en l'adaptant à un monde désormais multipolaire. Enfin, la troisième hypothèse, relative à la sélection narrative et aux silences significatifs, se confirme avec une grande clarté : la guerre de 1997, la question démocratique et la gestion des revenus pétroliers restent des thèmes que le discours présidentiel congolais préfère éviter. À ces quatre piliers s'ajoute un cinquième trait, plus diffus mais tout aussi cohérent : la mise en forme de cette doctrine dans l'idiome de la palabre africaine *mbongi*, *kanza*, qui donne à la médiation congolaise une légitimité culturelle propre et permet à son auteur de présenter comme une vertu ancestrale ce qui sert aussi une stratégie de légitimation personnelle au sens néopatrimonial du terme. Loin de s'opposer aux trois hypothèses initiales, cette dimension les traverse toutes : elle est la grammaire par laquelle l'équilibre entre puissances, la médiation régionale et le régionalisme africain sont mis en récit et rendus intelligibles à un public tant congolais qu'international, la trace, dans le verbe diplomatique du chef de l'État, de l'ainé mbochi qui préside le kanza sans jamais trancher par la force. Cette triple confirmation confère à *Le manguier, le fleuve et la souris* une portée qui transcende son rôle de simple mémoire présidentielle : elle en fait un document novateur, à lire pour la cohérence, peu fréquente dans ce type de texte, entre le programme qu'il présente et la réalité de la pratique qu'il a générée pendant



près de cinquante ans. Une limite doit néanmoins être reconnue : reposant sur un texte unique confronté à des sources secondaires, cette analyse pourrait bénéficier d'une étude comparative approfondie des mémoires présidentielles d'Afrique centrale, celles de Bongo, Biya, Obiang, afin d'évaluer si la doctrine ainsi décrite, et sa grammaire de la parole, sont propres au Congo ou s'inscrivent dans un modèle générationnel de gouvernance diplomatique fondé sur la rente et sur des traditions orales de résolution des conflits partagées à l'échelle régionale. Ce n'est qu'à cette condition qu'une étude d'un texte pourra se transformer en une véritable analyse d'un régime et que la diplomatie de la parole revendiquée par Sassou N'Guesso pourra être pleinement remplacée dans l'histoire longue des institutions africaines de délibération, plutôt que d'être lue comme le seul supplément d'âme d'un homme d'État.

Référence bibliographique

- Bayart Jean-François (1989), *L'État en Afrique. La politique du ventre*, Paris, Fayard, coll. « L'espace du politique »
- Bidima Jean-Godefroy (1997), *La Palabre : une juridiction de la parole*, Paris, Michalon, coll. « Le bien commun »
- Duarte S. et Kurtz, G. (2025), « Le Congo-Brazzaville sur tous les fronts. Stratégies d'adaptation diplomatique dans un monde fragmenté », dans Ifri, ifri.org
- Elongo Arsène(2022), « La métaphore argumentative et ses enjeux pragmatico-stylistiques dans le discours de Denis Sassou N'Guesso », dans Langues, cultures et sociétés, vol. 8, n° 1, p. 51-58.
- Elongo Arsène(2023), « La métaphore comme objet de persuasion dans le discours du président congolais sur le coronavirus », dans Maïdakoualé, Houessou, Lezou Koffi, Kiyindou (dir.), *La pandémie à coronavirus (COVID-19)*, Programme Thématique de Recherche Langues, Sociétés, Cultures et Civilisations du CAMES, p. 265-283.
- Lembe Sylvie, *La politique étrangère du Congo-Brazzaville (1997-2007) : jeux et enjeux d'une realpolitik*, mémoire de Master II, IRIC, Yaoundé. memoireonline.com
- Makouta-Mbougou Jean-Pierre(1999), *La destruction de Brazzaville ou la démocratie guillotinée*, Paris, L'Harmattan
- Medard Jean-François (1991), « L'État néo-patrimonial en Afrique noire », dans États d'Afrique noire : formation, mécanismes et crise, Paris, Karthala
- Tonda Joseph (1998), « La guerre dans le camp nord au Congo-Brazzaville : ethnicité et ethos de la consommation/consumation », dans Patrick Quantin (dir.), *Les deux Congo dans la guerre*, Politique africaine, n° 72

Archives et Presse

- « Crise libyenne : Denis Sassou N'Guesso invite les parties à signer la Charte de réconciliation d'ici février 2025 », Agence Afrique, décembre 2024.



- « Libye : Denis Sassou N'Guesso à Benghazi pour encourager la réconciliation nationale », Gouvernement de la République du Congo, décembre 2024.
- « Conflit en RD Congo : pour Denis Sassou-Nguesso, “une guerre régionale” est possible », France 24, février 2025.
- « Crise RDC-Rwanda : Denis Sassou Nguesso plaide pour un dialogue direct entre les chefs d'État des deux pays », Ambassade du Congo en France, 2025.
- « Global Summit in Brazzaville: Leaders convene to protect tropical forests and combat climate change », Africanews, octobre 2023.
- « Towards a Confederation of Three Basins? », The Water Diplomat, avril 2026.
- « Sassou-Nguesso et la France, une interminable love story », Survie, été 2025.
- « Le président congolais Denis Sassou N'Guesso en visite officielle à Paris », Ambassade du Congo en France, mai 2025.
- « Accord tripartite de 1988 » (Brazzaville Protocol / New York Accords), documentation historique, décembre 1988.
- « Le Protocole de Brazzaville (1988), la clé vers la fin de l'apartheid », Les Yeux du Monde.
- « Discours de La Baule » (20 juin 1990), documentation et analyse, Perspective Monde / Jeune Afrique.
- « Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) », site officiel de la CEEAC.
- « Guerre civile du Congo-Brazzaville », documentation historique.
- « Les évolutions du partenariat sino-congolais face à la crise de surendettement », Ministère des Armées (France).
- « Denis Christel Sassou Nguesso 'n'a pas été mis en examen' dans l'affaire des biens mal acquis », Jeune Afrique.
- « Biens mal acquis case: French Supreme Court... », Transparency International.
- « Affaire Elf », documentation historique et judiciaire.
- « Décryptage - Investiture du 16 avril à Brazzaville : Denis Sassou N'Guesso et le retour stratégique du Congo sur la scène diplomatique », Le Diplomate, avril 2025.
- « Mbongui ('La palabre') au Congo-Brazzaville », Jeune Afrique, août 2015. jeuneafrique.com/255338
- « Télégramme à un 'mwene' mbochi, Denis Sassou Nguesso : vous avez dit Kanza... », Congopage, décembre 2018. congapage.com

Corpus livresque:

Sassou N'guesso Denis (1997), *Le manguier, le fleuve et la souris*, Paris, Jean-Claude Lattès

© 2022 Cahiers Africains de rhétorique , Vol 5, n°1, Année 2026

Copyrights : L'article est la propriété intellectuelle de son ou ses auteur(s). Le droit de



première publication est octroyé à la revue.

Informations sous droit d’auteur et Code éthique, consultables sur le site de la revue :

<https://www.cahiersafricainsderhetorique.com/index.php/revue/catalog/category/4>

<https://www.cahiersafricainsderhetorique.com/index.php/revue/catalog/category/6>

